

Assemblée Générale
Comité Départemental FFCAM Drôme
Exercice 2019 – 2020
le 5 Janvier 2021
Visio conférence Skype

Rapport Moral et d'activités :

2020 une année particulière, pour respecter les directives fédérales et notre calendrier l'AG de notre comité ce déroule ce soir en visio.

Merci à tous d'être présents pour cette assemblée générale.

Je remercie les élus, les représentants des institutions et les présidents des comités territoriaux d'être présents ce soir.

Si vous le souhaitez, vous pourrez prendre la parole en fin d'assemblée générale.

L'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire mondiale, nos activités au sein des clubs, les actions de la FFCAM ont été fortement perturbées. A ce jour les activités dans les clubs reprennent timidement.

Au niveau national une baisse importante des adhérents (15 %) et des nuitées en refuge, les investissements pour la construction et la rénovation des refuges ont été diminués pour n'effectuer que l'indispensable.

J'espère que la vie associative va pouvoir reprendre en 2021 et que l'ensemble des acteurs puisse continuer le rôle de « liens social ».

Rien ne remplace les relations en présentiel et la pratique collective de nos activités.

En 2020 nous avons perdu un club : le club de Savasse n'existe plus.

La Drôme compte 9 clubs affiliés à la FFCAM.

Notre effectif au 1^{er} janvier 2021 est de 1540 adhérents soit une baisse de 288 adhérents. Les variations vont de +5% à - 17%.

Le club de Nyons les mains en l'air est en difficultés suite à la perte de son accès à la salle d'escalade, j'espère que la situation évoluera de façon favorable pour assurer les actions envers les jeunes qui composaient la majorité des adhérents en 2019 (50 jeunes pour un effectif du club de 70 adhérents)

Les clubs représentent un maillage de notre territoire.

Les jeunes représentent 30 % de nos adhérents soit 556 adhérents, ils sont la relève de nos cordées.

Pour cela nous les initions, nous les formons à la pratique de l'escalade et des autres activités de montagne dans les 17 écoles d'escalade et d'aventure.

Pendant cette saison la crise sanitaire a bousculé le fonctionnement des clubs. Les écoles d'escalade n'ont pas pu fonctionner normalement du fait de la fermeture des murs d'escalade. Les professionnels et les bénévoles qui animent les écoles ont proposés, dès que cela a été possible, des sorties en extérieur pour nos jeunes.

Les formations initialement prévues ont été annulées.

Le comité se réunit tous les deux mois, l'ensemble des clubs participent à nos débats et décisions et missions :

Auprès des administrations et institutions

Avec la FFME et son comité territorial

Au sein de la commission mixte regroupant le département, la FFME, la FFCAM.

En fédérant les clubs FFCAM du département et en proposant des actions : événement, formations, rencontres.

La commission mixte FFCAM FFME.

Cette commission permet aux deux fédérations et au département de la Drôme de travailler ensemble sur l'équipement et l'entretien des sites d'escalade.

Suite aux soucis de fonctionnement en 2018, la situation s'est améliorée.

Nous avons réalisé de nombreuses réunions de travail avec la FFME, Le département, la commission mixte.

La part de la subvention départementale 2018 a été perçue en début d'année 2020 sous la forme d'une dotation en matériel représentant un montant de 4500 euros. La FFME a ainsi régularisé le différent de 2018.

La comptabilité et le calcul des reversements des bénéfices des topos Drôme ont gagné en visibilité.

Pour toutes ces mesures je remercie le CT 26 FFME et son trésorier Sylvain Traynard pour le travail réalisé.

Le topo tome 3 de la Drôme est paru au début de l'été, il regroupe les voies de la vallée de la Drôme et du Diois à l'exception de quelques voies afin de respecter la volonté de certains équilibreurs.

Pour l'exercice 2019-2020 les règles de la subvention équipement du département ont changées. La somme n'est plus attribuée de manière fixe. Le département subventionne à hauteur de 50% les projets d'équipement et d'entretien, une demande spécifique a été faite dans ce sens.

Les réserves financières du CD26 ont permis de proposer un budget équipement de 3100 euros.

Les clubs gestionnaires ont réalisé les travaux d'entretien des sites indispensables pour la sécurité de la pratique. La majorité du travail est réalisé par des équilibreurs bénévoles, pour certains travaux de grande ampleur les clubs font appel à des professionnels, le coût de la gestion nécessite alors un financement important.

Merci aux clubs gestionnaires et aux équilibreurs de donner de leur temps pour entretenir et équiper les sites d'escalade de la Drôme. Le travail réalisé permet à la Drôme d'être attractive pour la communauté des grimpeurs.

Le club de Saou a réalisé un dossier permettant l'inscription du site de Roche Colombe La Poupoune au PDESI.

Nous sommes à l'écoute des recommandations de la LPO pour la limitation de l'accès à certains sites pour préserver les oiseaux.

Nous sommes sollicités pour de nombreuses réunions, du fait de notre fonctionnement uniquement avec des bénévoles nous ne pouvons pas assister à toutes ces rencontres

Nous avons reçu du département de la Drôme une aide au fonctionnement de 1500 euros.

Pour la subvention ANS le CD 26 a déposé un dossier regroupant les demandes des clubs de : Valence, Densité, Le Grand Serre, Vercors Sud et Romans. Les autres clubs du département ont déposé un dossier en leur nom.

La subvention obtenue par le CD26 permet de payer, en partie, les professionnels qui animent les écoles d'escalade.

Pour l'exercice 2019-2020 le CD26 a reçu 2500 euros, qui ont été répartis suivant la grille de calcul que nous utilisons depuis plusieurs années soit :

Valence : 614,14 E

Romans : 652,14 E

Vercors Sud : 521,07 E

Le Grand Serre : 423,58 E

Densité : 289,07 E

Nos réunions se déroulent généralement à la maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche à Valence. Cette année seules quelques réunions se sont déroulées dans ce lieu. Les autres réunions se sont faites en visio.

Les activités du Comité Départemental :

Pendant cet exercice plusieurs actions ont été annulées.

L'activité du CD a été réduite.

Le weekend end Poudre et peaux à la Jarjatte en février 2019 a réuni plus de 100 personnes.

La journée Handicaf de septembre 2019 a été annulée, le public éloigné que nous emmenons habituellement en joelette n'a pas répondu à notre invitation.

La 7^{ème} rencontre des peintres de montagne à la salle des Clercs a connu un grand succès. De nombreux visiteurs ont pu admirer les œuvres et rencontrer les artistes.

Des styles, des techniques différentes, apportent une vision propre à chaque artiste des montagnes. Cette année plusieurs photographes ont été invités,

Une soirée animée par l'ANENA sur la pratique de la montagne hivernale en autonomie.

Un stage UFCA a eu lieu à Romans en novembre 2019.

Le rassemblement de vélo de montagne à Saint Léger les Mèlèzes. 200 participants malgré une météo capricieuse. Félicitations à Patrick Rolland du club de Montélimar, le chef d'orchestre de cet événement, et à l'ensemble des bénévoles qui ont permis la réussite de cette manifestation.

Le CD a mis en place une fréquence commerciale radio VHF, un club et des encadrants bénévoles se sont équipés de matériels. Ces radios font partie de l'équipement sécurité pour l'encadrement de nos sorties, il sera certainement amené à être utilisé pour l'ensemble des clubs.

Les projets pour la saison 2020 - 2021:

Notre exercice commençant au 1^{er} septembre certains de nos projets sont déjà réalisées lors de l'assemblée générale.

Du fait des incertitudes concernant les dispositions sanitaires plusieurs actions ont été annulées : Handicaf, Poudres et Peaux, la rencontre des peintres de montagne en Dauphiné.

Nous souhaitons nous investir dans le milieu montagnard : un adhérent de Romans propose sa candidature pour intégrer le CD et proposer des actions concernant le milieu montagnard : Projet d'équipement, de formation, conférence, partenariat avec le Parc naturel du vercors et la LPO.

La journée SDIS n'a pas été reconduite cette année.

Une soirée animée par un conférencier ANENA à Crest en Février.

A ce jour je n'ai pas d'information concernant la tenu du Contest d'escalade du grand serre et de la journée découverte canyon.

Le comité départemental doit être le représentant de l'ensemble des clubs Drôme. Pour cela il est indispensable que chaque club soit présent lors des réunions.

Cette présence est d'autant plus importante pendant cette période de crise sanitaire.

Echanger, partager, prévoir les activités et les formations, le CD a un rôle de coordination et de représentation de la FFCAM sur le département de la Drôme. Nous allons mettre en place un site internet du CD 26 en utilisant la plateforme fédérale.

Je remercie le conseil Général et la DDJS pour les subventions versées et toutes les personnes qui œuvrent à la logistique de ma Maison des Bénévoles.

Merci de votre attention.

Michel BLECIC
Président CD 26 FFCAM
Mours le 5 janvier 2021.

